

NICE OCÉAN CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN – NICE 2025

Le 10 juin 2025, La Poste émet un timbre à l'occasion de la conférence des Nations Unies sur l'Océan qui se déroulera à Nice du 9 au 13 juin.



« Nice, capitale de l'Océan : un sommet pour l'avenir de la planète bleue ! »

En accueillant la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC-3) en juin 2025, la Ville de Nice est au centre de la scène internationale pour l'avenir de la biodiversité marine. A l'heure où les océans subissent une pression sans précédent à la pollution plastique, à la surpêche, à l'exploitation minière des fonds marins, la mobilisation de la communauté internationale est plus urgente que jamais.

L'océan est le poumon bleu de notre planète, régulateur du climat et source de vie pour des milliards d'êtres vivants. Face aux menaces qui pèsent sur lui, il est temps de passer de la prise de conscience à l'action.

Nice, la ville verte et bleue de la Méditerranée est le cadre idéal pour repenser notre relation à l'Océan.

Nice doit être le point de départ d'un engagement collectif renforcé, pour un avenir où l'économie bleue et la préservation de la biodiversité avancent de concert.

Ce sommet vise à renforcer la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 14 (ODD 14) sur l'environnement marin, avec trois priorités, afin d'aboutir à un projet d'accord ambitieux :

- Œuvrer à l'aboutissement des processus multilatéraux liés à l'océan pour rehausser le niveau d'ambition pour la protection de l'océan.
- Mobiliser des financements pour l'ODD14 et soutenir le développement d'une économie bleue durable
- Renforcer et mieux diffuser les connaissances liées aux sciences de la mer pour une meilleure prise de décision politique.

Les Accords de Nice (Nice Ocean Action Plan), composés d'une déclaration politique et d'une liste d'engagements volontaires de la part des parties prenantes, seront adoptés à l'issue des discussions internationales menées lors de la conférence.

Grande puissance maritime, la France possède le deuxième plus grand domaine maritime au monde en superficie avec 11 millions de km² composé en grande majorité des territoires d'outre-mer (97%) et se veut leader de la préservation du climat.

Le tourisme durable, qui respecte les équilibres marins et les littoraux, est un positionnement stratégique incontournable pour la France et ses villes littorales. La Ville de Nice entend montrer l'exemple au monde entier en intégrant ces préoccupations dans son développement et s'adapter aux nouveaux défis de l'océan.

Ce sommet n'est pas seulement une réunion diplomatique : c'est une opportunité historique de mettre en œuvre des solutions concrètes. Face à l'urgence, la parole doit se traduire en engagements fermes et en actions concrètes, chacun faisant partie des solutions. Ce patrimoine foisonnant que nous offre le monde marin est un trésor à léguer aux générations futures. Protéger l'océan, c'est protéger l'avenir.

© La Poste – Ville de Nice -Tous droits réservés

Les infos techniques

Création : Lil SIRE

Impression : héliogravure

Format du timbre : 60 x 25mm

Présentation : 12 timbres à la feuille

Tirage : 604 800 exemplaires

Valeur faciale : 2,10 € Lettre Internationale

Conception graphique timbre à date : Lil SIRE

Mentions obligatoires : Conception graphique Lil Sire, mise en page studioPekelo.

Les infos pratiques

Le timbre sera vendu en avant-première les vendredi 6 et samedi 7 juin à :

▪ **NICE (06)**

Bureau de poste de Nice Magnan, le vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h et le samedi de 9h30 à 11h30, 46 avenue de Californie, 06200 NICE.

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10h à 19h, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS (Oblitération jusqu'à 17h).

- **Lil Sire animera une séance de dédicaces le vendredi 6 juin de 10h30 à 12h30.**

Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : www.lecarredencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du 10 juin 2025, il sera vendu à la boutique « Le Carré d'Encre », dans de nombreux bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-philaposte@laposte.fr au Musée de La Poste, 34 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr

Contacts Presse Philaposte

Maryline GUILLET

Chargée de communication éditoriale et presse
maryline.guilet@laposte.fr
Tél. 06 32 77 39 65



Ségolène CODELUCK

Directrice de la communication et des relations institutionnelles
segolene.godeluck@laposte.fr
Tél. 06 50 10 93 63

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 300 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buraliste.
- En 2023, 5 600 vitrines philatéliques ont été installées en bureaux de poste pour la commercialisation des émissions philatéliques.

